

RELEVÉ DE CONCLUSION

PRESENTS:

Intervenants : Nicole GRAVAT, Adjointe au maire, Valérie UZANU, Conseillère Municipale, Murielle JACQUES, Ingénieur Régie Déchets Ménagers, Olivier NICOLAS, Service Bâtiments de la CAN, Patrick L'HERMITE, Responsable piscine Champommier, M. DUMET, Maître d'œuvre chargé du dossier piscine Champommier, Jean-Françoise BROTTIER, Responsable des Sports d'eau CAN, Alain PAROT, Adjoint aux Sports CAN.

Membres conseil de quartier : Marie-Edith BERNARD (Co-Présidente élue), Jacques TAPIN (Co-Président Habitant), Luc DELAGARDE, Philippe AUBINEAU, Chantal BARRE, Pierre BONNICEL, Renée CHABOISSANT, Annick DEFAYE, Arlette ESTOUP, Alain FRECHARD, Claude GELOT, Jean GONTARD, Claude LUCET, Marie-Reine MARSAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Claude MILLOT, Jean-Paul PIECOUP, Pascale RIVAUD, Monique RIVAULT, Raymond SIMONNET, Josiane THIELLE DABBERT, Ghislaine THOMAZEAU, Francis VACKER.

Agents municipaux : Lydia ZANETTE, Responsable Adjointe Service Vie Participative, Sylvie MOSQUERON, Agent de Mairie de Quartier, Bruno BROSSARD, Assistant de Conseils de quartier.

Public : 3 personnes

EXCUSES : Elisabeth BEAUVAIS, Isabelle RONDEAU, Jean-Jacques ADAM, Monique BALIROS-PAIN, Bernard PENICAUD, Bertrand RODIER, Laurent SARRAUD, Pierre TAPIN, Christine UBERTI, Roselyne VILLEMUR.

ABSENTS : Françoise HALAT, Marie-Cécile BALOGE, Caroline Jacqueline BAYIGA, Fabrice BOUFFARD, Pierre BOUTIN, Claude DARRACQ, Christine KIRIE, Christelle LASSAULZAIS, Brigitte LE LAMRE-SERRES, Céline MACKE, Stéphane RAYNEAU, Frédéric SASSU, Sylvette TOULAT.

Ouverture de la séance : 20h40

Jacques TAPIN ouvre la séance et cite les différents points à évoquer ce soir :

- **I) Présentation du projet Fresques du Conseil Municipal des enfants** (Valérie UZANU, Conseillère Municipale),
- **II) Présentation des travaux de réhabilitation et extension de la piscine de Champommier** (Claude PAROT, Adjoint au Sports CAN, M. DUMET, Maître d'œuvres)
- **III) Nouvelles dispositions de ramassage des containers dans les impasses** (Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Murielle JACQUES, Ingénieur Régie Déchets Ménagers),
- **IV) Projet Handicap,**
- **V) Evènements** : Nouveaux arrivants + réunion rue Champclairot (stationnement),
- **VI) Suggestions des Conseillers de quartiers,**
- **VII) Réunions à organiser** : Zone 30, Commission Mobilité/Accessibilité.

I) PRESENTATION DU PROJET FRESQUES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

(Valérie UZANU, Conseillère Municipale)

Le Conseil municipal des enfants est régulièrement sollicité dans le cadre de l'anniversaire du label « Niort, ville amie des enfants », organisé en partenariat avec l'UNICEF, le 20 novembre de chaque année. La charte des droits de l'enfant est à l'honneur lors de cette manifestation, ses 9 principes et 52 articles étant illustrés sous forme d'expositions de dessins ou de représentation théâtrale.

Les jeunes élus ont souhaité que cette manifestation ne reste pas celle d'un jour et veulent donc la pérenniser en réalisant dans chacun des 9 quartiers de la ville une peinture murale associant un principe, sachant que le premier principe stipule le respect de ladite charte.

Une commission s'est donc constituée début 2006 au sein du Conseil Municipal des enfants afin de définir les modalités de mise en œuvre de ce projet intitulé « *un quartier, un principe, une fresque* ».

Dans ce contexte, la ville de Niort, soutenue par l'UNICEF, souhaite mettre en œuvre une action retenant, en concertation avec le groupe de travail « fresques » du CME, les principes suivants d'organisation :

- un principe de la charte des droits de l'enfant, un atelier, une fresque par quartier, accompagnés par un ou des artiste(s). Cela fait donc 9 ateliers mais il a aussi été demandé par les jeunes que le premier principe soit réalisé par les membres du groupe de travail fresques, à l'origine du projet et que cette fresque soit en centre-ville (soit 10 fresques).
- Un tirage au sort d'un principe par quartier a été réalisé lors de l'assemblée plénière du Conseil municipal enfants du 21 juin 2006. Pour le conseil de quartier de Goise/Champommier/Champlairot le principe est : **Droit d'être protégé contre toute forme de travail.**

Le Conseil doit proposer des lieux où cette fresque pourrait être installée pour la fin mai 07 : Idées proposées : piscine, mairie de quartier, armoire EDF GDF parking piscine, caserne des pompiers, les écoles.... la recherche est à poursuivre.

Les conseillers de quartier sont sollicités dans plusieurs domaines :

- Etre présent lors des séances de travail avec l'artiste et le groupe d'enfants,
- Etre force de propositions pour différents sites d'implantation de la fresque,
- Etre financeur car chaque quartier sera amené à voter le financement des fournitures et matériaux. Le montant leur sera communiqué mais il ne devrait pas dépasser 2 000 euros par quartier.

II) PRESENTATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE LA PISCINE DE CHAMPOMMIER

(Claude PAROT, Adjoint au Sports CAN, M. DUMET, Maître d'œuvres)

La piscine de Champommier existe depuis 33 ans.

L'objectif de ces travaux : la rendre plus fonctionnelle, améliorer l'accueil, la sécurité, l'hygiène.

Le plan des travaux est remis au conseil, celui-ci sera consultable en mairie de quartier.

Présentation de Monsieur DUMET, architecte :

Cette piscine fait partie d'un programme national.

Elle a été bien entretenue par la collectivité. Le bassin ne sera d'ailleurs pas refait du fait de son bon entretien.

La réorganisation globale doit améliorer l'accueil, la sécurité et l'hygiène :

- * le hall sera recréé avec une circulation couverte vers une salle d'accès visiteurs (qui est actuellement la salle des maîtres nageurs)
- * réaménagement complet des vestiaires et des cabines de douches au même endroit
- * organisation des zones « pieds chaussés » et « pieds nus » avec une circulation obligatoire des « pieds nus » par les douches
- * création de deux vestiaires collectifs indépendants uniquement pour les scolaires
- * création de rampe « handicapé » et pose d'un banc de mise à l'eau pour les personnes en situation de handicap
- * Amélioration des locaux du personnel avec bureau, douches et vestiaire exclusif
- * création d'un local infirmerie
- * sécurité et entretien de la piscine adaptés aux nouvelles normes
- * retraitement des filtres
- * création de système de boucles de circulation de l'eau chaude anti- légionellose

Le bardage bois extérieur est en fin de vie.

- * L'ossature bois sera conservée et étendue à l'extension pour être entièrement recouverte d'un bardage en ciment tapé, teinté dans la masse.

L'aménagement des abords :

- * le cheminement piétons arrière sera conservé mais rétréci
- * Le parking sera requalifié avec le maintien de l'entrée coté transfo EDF. L'autre entrée sera réservée aux piétons et aux personnes en situation de handicap
- * Le terrain situé derrière la piscine ne sera pas touché.

Le chantier se fera en une seule phase avec fermeture de la piscine et de son enceinte pour que le chantier ne déborde pas sur la rue. (en dehors de la phase de mise en place qui occasionnera quelques nuisances devant la piscine)

Les travaux sont prévus aux alentours du 22 avril jusqu'au mois d'octobre pour espérer une réouverture pour les vacances de La Toussaint.

Coût des travaux : environ 754 000 euros TTC. (à titre comparatif, l'investissement prévu pour la piscine de Mauzé, équipement neuf, est de 5 millions d'Euros)

III) NOUVELLES DISPOSITIONS DE RAMASSAGE DES CONTAINERS DANS LES IMPASSES

(Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Murielle JACQUES, Ingénieur Régie Déchets Ménagers)

Plan de l'intervention

- Traitement des impasses,
- Points de rapprochement,
- Consignes de tri

Objectifs :

- Améliorer la sécurité du personnel et du public,
- Maîtriser les charges de fonctionnement du service déchets, et donc l'augmentation de la taxe,
- Augmenter la valorisation des déchets.

I) Traitement des impasses :

Afin de réduire les risques, et par conséquent :

- le taux de fréquence et de gravité des accidents du travail,
- les accidents graves dans les impasses : manque de visibilité (conditions de travail et d'éclairage), difficultés pour manœuvrer avec les voitures en stationnement.

⇒ En France, 6 ripeurs décèdent chaque année, dont la moitié dans les impasses.

Propositions à mettre en œuvre :

- Point de regroupement des bacs en tête d'impasse quand la benne ne peut pas faire demi-tour dans l'impasse.
- Solution d'aménagement avec le service voirie de la ville de Niort pour faire demi-tour dans de bonnes conditions de sécurité.
- Attention au stationnement dans les impasses.

II) Points de rapprochement :

- Principe de rapprocher les conteneurs entre voisins au niveau des marquages au sol : la benne s'arrête moins souvent et les ripeurs descendent moins.

⇒ Gain d'une ½ heure sur une tournée de 6 heures, gain sur fatigue.

- Pré-marquage au sol par un point.
- Marquage au sol définitif : la collecte ne s'effectue qu'au niveau des points.

III) Amélioration du tri :

- Pour les bacs jaunes : aujourd'hui, 20% sont refusés au centre de tri car mal triés. Il faut évoluer et respecter du guide du tri. Objectif : diminution à 10 % de refus.
- Pour les fermentescibles : seulement 10 % de FFOM au compostage, alors que beaucoup de déchets compostables partent malheureusement à l'enfouissement. Il vaut mieux apporter ses déchets verts dans les déchetteries et remplir sa poubelle avec les déchets ménagers compostables.
 - Coût enfouissement : 106 €/tonne.
 - Coût compostage: 30 €/tonne.

IV) PROJET HANDICAP

Mise en place d'une politique d'accessibilité des personnes en situation de handicap. Il est remis, dans les dossiers, des documents relatifs à la création d'ateliers participatifs Handicap au sein desquels les CQ sont invités à désigner un ou deux participants motivés.

Volontaires :

Josiane THIELL-DABBERT
Arlette ESTOUP

V) EVENEMENTS

Nouveaux arrivants du quartier

Une centaine d'invitations avaient été distribuées par les membres du conseil. Dans l'ensemble, les membres ont été satisfaits de l'accueil qui leur a été fait. Monsieur Le Maire ainsi qu'une dizaine de nouveaux arrivants étaient présents lors de cette rencontre.

Réunion rue de Champclairot :

Réunion avec les riverains le 27/03 : une trentaine de participants, dont les riverains et les clients du bar dans un premier temps il a été convenu de mettre cette portion de rue en sens unique (sens Flaubert – Lasseron). Essai entre le 23/04 et 11/06). Une nouvelle rencontre aura lieu le 4/06 afin de voir s'il existe des problèmes ou non. Des îlots pourront être installés devant certaines habitations afin d'empêcher tout stationnement et de garantir une bonne visibilité.

Si pas de souci particulier cet essai se verra définitif avec matérialisation de stationnement.

VI) SUGGESTIONS DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Il avait été demandé aux conseillers de quartier de recenser toutes les petites demandes qui ne nécessitent pas d'étude. 2 fiches avaient été envoyées afin d'étudier les questions ou suggestions des membres du conseil. Une synthèse de ces suggestions a été réalisée et insérée dans tous les dossiers. Des fiches de proximité ont été créées :

- Rue Brun Puyrajoux : Vérifier les miroirs de la rue,
- Rue du Dr de Lignières : Installation de panneaux stop,
- Fléchage du Centre SocioCultuel de Champclairot,
- Rue de Champommier : Matérialisation d'un passage piétons,
- Toute la ville : rendre impossible l'accès des voitures à la plateforme pour tous les arrêts de bus,
- Rue Gustave Flaubert : goudronnage du parking de la Maison de Quartier ainsi que le goudronnage de l'Impasse Gustave Flaubert,
- Rue de l'Ancien Champ de Foire : matérialisation de deux voies distinctes pour tourner à droite, filer ou tourner à gauche,
- Bassin d'orage Champommier : relaie de la demande du Foyer de Vie les Genêts,
- Rue Ste Catherine : réaménager le square – groupe de travail créé (Marie-Paule MILLASSEAU, Pascale RIVAUD, Bernard PENICAUD),

VII) REUNIONS A ORGANISER

- Groupe de travail Zone 30 : Jeudi 10 mai 2007 – 18h – Mairie de Quartier.
- Commission Mobilité/Accessibilité – Point sur le projet : Mercredi 11 avril 2007 – à partir de 18h – Mairie de Quartier.

La séance est levée à 00h15

PROCHAINES REUNIONS

Bureau

Mercredi 30 mai 2007 – 20h00 - Mairie de Quartier de Champommier

Assemblée Générale

Mardi 26 juin 2007 – 20h30 – Maison de quartier de Goise